



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

prévention

Question écrite n° 121515

Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur la récente étude menée par le ministère de l'emploi auprès des entreprises d'au moins vingt salariés, ayant établi que plus de trois quarts de ces établissements déclaraient avoir rédigé un document d'évaluation des risques professionnels en 2004. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quels enseignements il tire de cette étude et quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin d'étendre à l'ensemble des entreprises ces pratiques d'évaluation des risques professionnels.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121515

Rubrique : Risques professionnels

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3241